

Paris expérimente la salle de shoot

France C'est une première dans le pays, qui suscite autant d'espoir que d'opposition.

Reportage Benjamin Masse
Correspondant à Paris

Un petit bâtiment attenant à l'hôpital Lariboisière, près de la gare du Nord, dans le dixième arrondissement de Paris. C'est là qu'a été positionnée la première "salle de shoot" en France, inaugurée en grande pompe ce mardi, en présence de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, et de la maire socialiste de Paris, Anne Hidalgo. "Je suis très émue et très fière", a déclaré cette dernière. "Ce que nous faisons est utile. Ces personnes qui sont en désarroi total ont une porte qu'elles peuvent franchir."

Objectif de cette "salle de consommation à moindre risque", selon la terminologie officielle: améliorer les conditions sanitaires des toxicomanes, particulièrement nombreux dans ce quartier. En France, plus de 10% des usagers de drogue sont infectés par le virus du sida, et plus de 40% par celui de l'hépatite C. Les usagers pourront amener leurs produits, et auront trente minutes pour les préparer et les consommer sur place. Le lieu, qui s'étend sur 400 m², est composé d'un accueil, d'une salle d'attente, d'une

salle d'injection divisée en six box particuliers, et d'une salle d'inhalation. Ouverte de 13h30 à 20h30, elle pourra accueillir jusqu'à 100 personnes chaque jour. Une vingtaine de médecins, infirmiers, éducateurs et agents de sécurité seront à leur disposition. Le dispositif est complété par une vaste salle de repos aussi conviviale que possible, et par une salle de consultation, qui doit permettre aux utilisateurs d'échanger avec un membre du personnel médical, médecin ou infirmier, sur leur état de santé. "Le but est de leur permettre d'éviter les risques, avec un matériel propre et jeté après chaque utilisation", précise le docteur Elisabeth Avril, directrice de l'association Gaïa, qui gère le local. "Mais c'est aussi, pour beaucoup d'entre eux qui sont sans domicile, de les remettre sur un parcours d'insertion."

Un projet qui ne fait pas l'unanimité

Le dispositif s'inspire d'expériences similaires menées dans d'autres pays, qui ont toutes été couronnées de succès. C'est le cas en Suisse, qui a fait œuvre de pionnière en 1986, et d'une dizaine d'autres pays (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Pays-Bas...).

En France, l'ouverture de ces salles, dans le cadre d'une expérimentation de six ans, est permise par la loi Santé adoptée en décembre dernier par le

Parlement. Mais sa mise en œuvre a suscité de multiples polémiques. Le premier emplacement envisagé, dans un quartier plus passant et plus commerçant du dixième arrondissement, avait suscité une levée de boucliers de riverains craignant que la salle n'attire les dealers. "Nous avons entendu les inquiétudes, et c'est pour cela que nous avons choisi cette nouvelle localisation, à un endroit où il y a déjà beaucoup de toxicomanes", précise Bernard Jomier, adjoint à la mairie de Paris chargé de la santé. "Par ailleurs, la proximité immédiate d'un hôpital démontre qu'il s'agit bien d'un dispositif de santé, conçu à cet effet."

Certaines associations de riverains, et de lutte contre la drogue, n'en demeurent pas moins fermement opposées au projet. A l'image de "Parents contre la drogue", dont le président, Serge Lebigot, a annoncé la mise en place d'un "observatoire des salles de shoot" sur Internet. Plusieurs représentants des Républicains (droite) ont également critiqué le projet, à l'image de Philippe Goujon, député maire du quinzième arrondissement, qui a dénoncé "une dépénalisation de fait", et "un premier pas vers la légalisation."

La salle n'en ouvrira pas moins ces portes lundi prochain, avant l'inauguration d'une seconde salle, fin octobre ou début novembre, à Strasbourg,

"Le but est de leur permettre d'éviter les risques, avec un matériel propre et jeté après chaque utilisation."

D^e ELISABETH AVRIL
Directrice de l'association Gaïa, qui gère le local.

La Belgique n'est pas près d'ouvrir des salles de consommation

Les salles de consommation de drogues à moindre risque, aussi baptisées "salles de shoot" (dans un raccourci réducteur), existent depuis plus de vingt ans en Europe. Ce sont des locaux mis à disposition des toxicomanes, qui ne peuvent ou ne veulent plus décrocher de leurs produits, pour s'injecter ou inhaler leur drogue dans les meilleures conditions sanitaires possibles. On en compte déjà plus de 80, dont 25 en Allemagne, 45 aux Pays-Bas et 2 au grand-duché de Luxembourg.

Ces salles ont fait leurs preuves en matière de réduction des risques; des

études sont parues à ce sujet dans plusieurs publications médicales et scientifiques.

En Belgique, des études de faisabilité sont en cours à Bruxelles, Charleroi, Liège, Gand et Anvers. Depuis 1994, des comptoirs d'échanges de seringues permettent aux toxicomanes de se fournir en matériel stérile d'injection. Mais on les laisse ensuite se débrouiller... Ce qu'il se passe? Les consommateurs s'installent aux environs (dans la rue, sous un porche, sous un pont...) pour s'injecter leurs produits. On les voit

dans certains quartiers des grandes villes, des lieux sans hygiène et au vu de tout le monde.

Même si on met de côté les questions éthiques, l'ouverture de salles de consommation heurte de front l'Article 3 de la loi belge de 1921 sur les stupéfiants qui pénalise la facilitation de l'usage en procurant un local.

Début 2015, la proposition de loi déposée par le député PS et bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, de modifier cet article pour permettre l'ouverture de salles de consommation à moindre risque n'a pas dépassé le stade de la commission de la

santé publique de la Chambre. Aucun expert n'a été auditionné.

Si la Belgique est frileuse, c'est notamment parce qu'elle craint qu'un tel dispositif facilite l'usage de drogues. Les études qui existent sur le sujet montrent pourtant que l'existence de ces salles n'entraîne pas d'augmentation des usagers ni la fréquence de consommation.

An.H.